



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/23034
12 septembre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

**LETTRE DATEE DU 11 SEPTEMBRE 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que l'aviation des Etats-Unis continue de violer l'espace aérien iraquien. Ainsi :

1. Les 10 et 11 septembre 1991, 30 sorties ont été effectuées à l'intérieur de l'espace aérien iraquien par 14 formations de deux avions et par deux appareils volant seuls, à des vitesses allant de 720 à 800 kilomètres à l'heure et à des altitudes comprises entre 1 500 et 17 000 mètres.
2. Cette activité aérienne s'est concentrée au-dessus de Mossoul, Arbil, Dohouk et du terrain d'aviation de Farouk, dans un but d'observation et de provocation.
3. A 15 h 5, trois hélicoptères ont été repérés au sud de Dohouk.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Abdul Amir AL-ANBARI

